

# ■ Simulation politique

## Évaluation liée à la simulation provinciale complète

### PARTICIPATION AUX DÉBATS

---

#### Consignes

Tout au long de la simulation, les étudiants sont appelés à intervenir dans divers débats, que l'on peut diviser en deux catégories:

- D'abord, les débats parlementaires, regroupant tout ce qui se déroule au parlement, portent sur le discours d'ouverture, les projets de loi (à l'exception des comités parlementaires, qui sont évalués distinctement) et les motions, et incluent aussi la période des questions;
- Ensuite, les entrevues (lorsqu'un journaliste désire interviewer un député) et les conférences de presse (lorsqu'un député désire faire une annonce).

Plus spécifiquement, les étudiants devront intervenir à un certain nombre de reprises à chaque semaine, nombre variant en fonction du rôle détenu par chacun. Ainsi, un étudiant dont cette évaluation correspond à 25% de la note finale doit faire 5 interventions par semaine. Celui pour qui ce pourcentage est de 20% doit faire 4 évaluations par semaine, et ainsi de suite (15% : 3 ; 10% : 2 ; 5% : 1). Il est recommandé que l'enseignant présente un calendrier précis des semaines où des interventions sont exigées, tenant compte des dates d'examen ou de congé, par exemple. La répartition des interventions se fait notamment en caucus, sous l'autorité du chef du parti et du whip, tel que décrit dans les Règles du jeu. Un étudiant peut faire plus d'interventions qu'exigées au sein d'une même semaine, mais celles supplémentaires ne seront pas comptabilisées. Il n'y a pas de longueur prescrite pour une intervention, elle peut être de seulement quelques lignes ou comporter quelques paragraphes.

Lors des interventions se déroulant au parlement, les étudiants doivent respecter le langage parlementaire (le vouvoiement est de rigueur, on s'adresse toujours au président, on ne peut nommer un autre député, etc.) et contribuer de façon significative aux débats, c'est-à-dire en expliquant et en justifiant adéquatement leurs opinions, notamment en présentant des faits, statistiques, résultats de recherche, etc.

Le professionnalisme est également de rigueur dans le cadre des entrevues et conférences de presse.



## Grille de correction

---

1) Nombre d'interventions suffisant :	/50
2) De façon générale,	
a. les interventions contribuent de façon significative aux débats :	/20
b. les interventions sont fidèles à l'idéologie du parti :	/20
c. les interventions respectent le langage parlementaire, le cas échéant :	/10
<hr/>	
<b>Total :</b>	<b>/100</b>

